

**Comptabilité - Exercice 1990 - Ouvertures de crédits au budget supplémentaire**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Le Conseil Municipal est invité à inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant, d'une part les crédits nécessaires à la passation d'opérations d'ordre et d'autre part des compléments de crédits en dépenses et en recettes.

Ces ouvertures de crédits sont regroupées dans les tableaux ci-après :

Imputations	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Investis.	Fonction.	Investis.	Fonction.
	<b>A - Opérations d'ordre</b> <i>Budget Principal</i>				
904 1 2147 00508 35000	CTB transports routiers - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie (L du 09/02/1990)			6 576,96	
905 1 232 82002 31000	CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Emploi du versement transport (L du 09/02/1990)			14 443,15	
905 1 232 82002 30900	CTB transports routiers - Travaux de bâtiments - Emploi du versement transport (L du 09/02/1990)			6 417,50	
905 1 233 00508 35000	CTB transports routiers - Travaux de voies et réseaux - Domaine de la voirie (L du 09/02/1990)			771,40	
925 5 2525 00508 20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie (L du 09/02/1990)		7 348,36		
925 5 2525 82002 20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Emploi du versement transport (L du 09/02/1990)		20 860,65		
901 14 2147 00508 35000	Abris publics - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie (L du 15/02/1990)		3 897,07		
905 1 2140 82002 35000	CTB Transports routiers - Autre matériel, outillage et mobilier - Emploi du versement transport (L du 15/02/1990)		2 805,25		
905 1 2147 00508 35000	Transports urbains - Travaux de bâtiments - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie (L du 15/02/1990)		1 386,82		
905 1 2147 82002 35000	CTB Transports routiers - Autre matériel, outillage et mobilier - Emploi du versement transport (L du 15/02/1990)		6 350,59		
905 1 2150 00508 35000	CTB Transports routiers - Matériel de transport routier - Domaine de la voirie (L du 15/02/1990)		156 470,96		

Imputations		Libellés	Dépenses		Recettes		
			Investis.	Fonction.	Investis.	Fonction.	
905	1	2150	82002	35000	CTB transports routiers - Matériel de transport routier - Emploi du versement transport (L du 15/02/1990)	292 845,84	
925	5	2525	00508	20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie (L du 15/02/1990)	161 754,85	
925	5	2525	82002	20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Emploi du versement transport (L du 15/02/1990)	302 001,68	
905	1	2147	00508	35000	CTB Transports routiers - Autre matériel, outillage et mobilier - Domaine de la voirie (L du 07/03/1990)	13 476,82	
905	1	2147	82002	35000	CTB Transports routiers - Autre matériel, outillage et mobilier - Emploi du versement transport (L du 07/03/1990)	5 959,53	
905	1	2150		35000	CTB Transports routiers - Matériel de transport routier (L du 07/03/1990)	174 090,42	
905	1	2150	00508	35000	CTB Transports routiers - Matériel de transport routier - Domaine de la voirie (L du 07/03/1990)	28 130,61	
925	5	2525	00508	20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Domaine de la voirie (L du 07/03/1990)	215 697,85	
925	5	2525	82002	20200	Autres mouvements de créances, titres, etc. - TVA sur immobilisations à récupérer - Emploi du versement transport (L du 07/03/1990)	5 959,53	
TOTAL						713 622,92	713 622,92

Imputations	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Investis.	Fonction.	Investis.	Fonction.
	<b>B - Complément de crédits</b> <i>Budget Principal</i>				
900 0 244 00510 30400	Services administratifs - Immobilisations sinistrées - Matériel, outillage et mobilier - Domaine de l'administration			2 890,00	
903 63 242 00509 31000	Bibliothèques - Immobilisations sinistrées bâtiments - Domaine de la culture (Bibliothèque Jean Moulin)			15 700,00	
922 210 76090 30400	Opérations immobilières et mobilières hors programme - Terrains - Emploi du produit d'aliénation de divers immeubles (réaffectation complémentaire du produit d'aliénation de divers immeubles encaissé au cours de l'exercice 1989)	2 789 000,00			
943 1 7371 21100	Enseignement du premier degré - Participation de l'État au fonctionnement des centres médico-scolaires				2 481,00
943 1 799 89114 21100	Enseignement du premier degré - Autres produits exceptionnels - Indemnités de sinistres causés par des tiers				100,00
945 22 799 89114 45054	Bibliothèques - Autres produits exceptionnels - Indemnités de sinistres causés par des tiers (Bibliothèque Jean Moulin)				1 150,00
945 90 709 89031 47035	Animation de quartiers - Autres produits d'exploitation - Opération vacances (MPT des Clairs-Soleils)				2 570,00
945 90 709 89031 47033	Animation de quartiers - Autres produits d'exploitation - Opération vacances (MPT de la Grette)				10 000,00
945 90 709 89031 47032	Animation de quartiers - Autres produits d'exploitation - Opération vacances (MPT Montrapon)				53 242,00
945 90 7373 89029 41070	Animation de quartiers - Participation des départements - Besançon Ville Ouverte aux Jeunes				20 000,00
	<b>TOTAL</b>	2 789 000,00		18 590,00	89 543,00

Imputations	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Investis.	Fonction.	Investis.	Fonction.
894	2525				
	20500			39 573,00	
994	799				97,00
	20500			39 573,00	97,00
	TOTAL			39 573,00	97,00

### RÉCAPITULATION

	Dépenses		Recettes	
	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
A - Opération d'ordre	713 622,92		713 622,92	
B - Compléments de crédits	2 789 000,000		18 590,00	89 543,00
TOTAL	3 502 622,92	0,00	732 212,92	89 543,00
<b>BUDGET ABATTOIRS</b>				
B - Compléments de crédits	0,00	0,00	39 573,00	97,00
TOTAL	0,00	0,00	39 573,00	97,00

**M. JACQUEMIN** : Monsieur le Maire, c'était simplement pour souhaiter quelques explications ou quelques commentaires sur les postes les plus importants. Dans le rapport 4/a sur la troisième ligne, les 800 000 F, sur la cinquième ligne les 900 000 F et sur l'avant-dernière les 110 000 F. On ne sait pas pourquoi ces sommes sont affectées sur des lignes budgétaires différentes. Est-ce que soit ici, soit ultérieurement à cette réunion, nous pourrions avoir une note de commentaires sur les postes les plus importants ?

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Oui, bien sûr.

**M. JACQUEMIN** : Cela vaut également sur le 4/c, notamment sur le poste «opérations immobilières et mobilières hors programme» où il y a une ligne de 2 789 000 F.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : Bien, on vous enverra ces explications. Il s'agit de transferts, en général d'aliénations immobilières.

**M. NACHIN** : Moi, j'avais la même question à poser à propos de 222 - 210 pour une dépense de 2 789 000 F à propos de laquelle nous aimerions avoir quelques précisions supplémentaires.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : On donnera l'information à tous sur ces points principaux. Cela provient d'aliénations immobilières et on affecte ces crédits puisqu'ils doivent être réaffectés obligatoirement à des acquisitions immobilières.

La discussion est close.

Sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, ces ouvertures de crédits.